opco 2i

COMPÉTENCES INDUSTRIES

PANORAMA DES BRANCHES PROFESSIONNELLES 2020

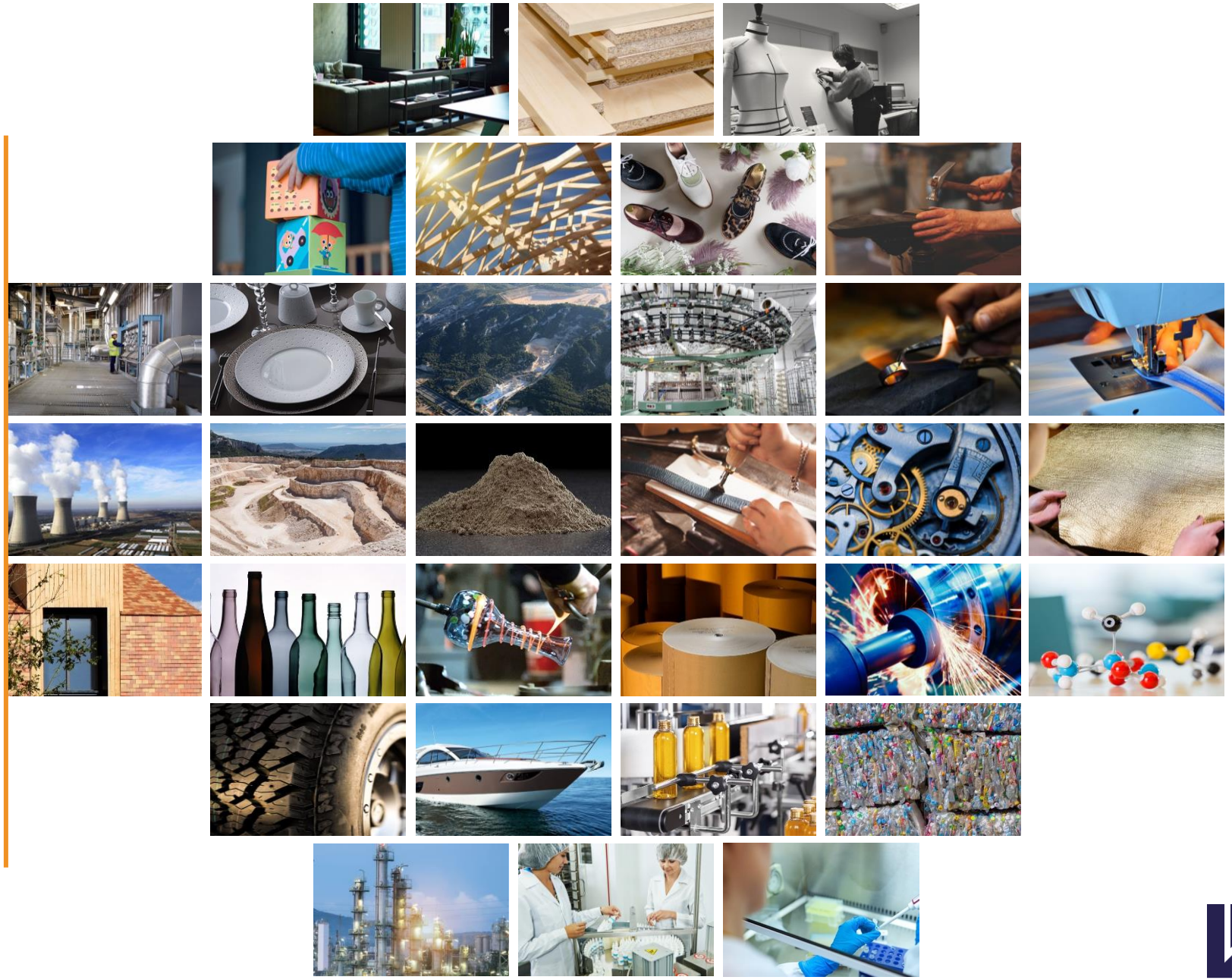

kyu

LE PANORAMA DES BRANCHES PROFESSIONNELLES D'OPCO 2i

OPCO 2i a pour mission d'informer, de conseiller et d'accompagner les entreprises et les salariés de 32 branches professionnelles de l'industrie en France métropolitaine dans la mise en œuvre de leurs projets compétences, formations et alternance. À cet effet, les partenaires sociaux ont créé l'Observatoire Compétences Industries. Ce dernier a notamment pour mission de réaliser la consolidation des données sur l'emploi et la formation professionnelle de l'ensemble des 32 branches auprès desquelles intervient OPCO 2i.

Ce panorama interindustriel fournit un état des lieux harmonisé sur l'ensemble du périmètre d'OPCO 2i. Chaque panorama de branche présente les mêmes indicateurs, avec les mêmes sources de données, déclinés sur 4 volets.

LES VOLETS D'UN PANORAMA DE BRANCHE :

		Sources :
Économique	▪ Nombre d'entreprises et répartition par taille ▪ Nombre d'établissements et répartition géographique ▪ Chiffre d'affaires	- INSEE (DADS, ESANE, REE) - DARES - ACOSS - Table de croisement IDCC/APE - Entretiens avec des experts techniques
Emploi	▪ Nombre de salariés ▪ Répartition géographique, par taille d'entreprises, par âge, par famille de métiers, par sexe, CSP et contrat	

		Sources :
Alternance	▪ Nombre d'alternants ▪ Répartition des alternants par région ▪ Répartition des alternants par taille d'entreprise	- Données OPCO 2i
Enjeux	▪ Enjeux principaux de la branche dans les années à venir vis-à-vis du contexte et des besoins	- Entretiens avec des experts techniques - Publications

FABRICATION DE L'AMEUBLEMENT

7 Md€
chiffre d'affaires

3 770
entreprises
Et 11 000 indépendants

36 500
salariés

2 092
alternants

FABRICATION DE L'AMEUBLEMENT

PORTRAIT

Les chiffres clés 2018

7 Md€ chiffre d'affaires
- **1,5 Md€** à l'export
- **5ème** producteur européen

3 770 entreprises
- **3 900** établissements
- **+11 000** indépendants

2019

36 500 salariés
- **65%** d'ouvriers
- **3** bassins majoritaires : Grand Est, AURA et Pays de la Loire

2020

2 092 alternants
- **1 889** apprentis
- **203** contrats de professionnalisation

Les activités et secteurs

La branche fabrication de l'ameublement regroupe essentiellement les entreprises de fabrication de meubles qui se positionnent sur 6 segments de marché : mobilier de bureaux et de magasins, cuisine et salle de bain, meublant (canapés, tables, chaises), agencement, literie et autres mobiliers (sièges, cercueils, etc.). La branche sert un marché de distribution du meuble français qui représente 19Md€ dont environ 6Md€ sont importés, en progression de 5% par an depuis 2015.

Composée principalement de TPE/PME, la branche fait face à la concurrence étrangère et a vu ses volumes de production diminuer de plus de 40% sur les quinze dernières années, mais elle profite d'un rebond porté par le *made in France* depuis 2015 qui a permis de stabiliser les volumes. D'autre part, avec 97% des déchets d'ameublement recyclés ou revalorisés, la France fait figure d'exemple en Europe.

Répartition du CA en 2019

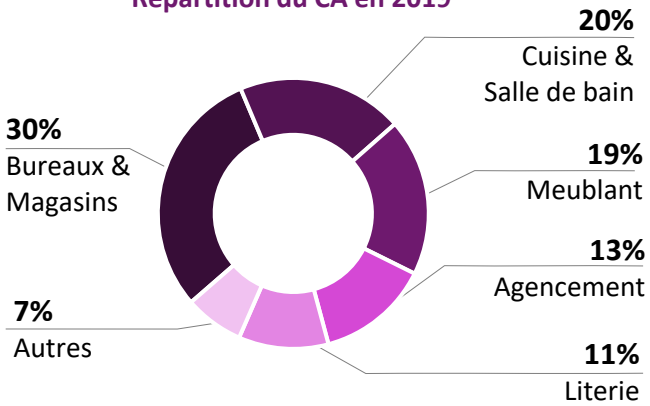

Source : Chiffres clés 2019 ameublement français

Le périmètre des données statistiques

Les indicateurs de la branche Fabrication de l'ameublement sont définis à partir du code de la convention collective IDCC 1411. Afin de dresser un portrait le plus complet possible, il intègre les activités suivantes, à proportion des salariés de la branche qui y sont présents : fabrication de meubles (31.01Z, 31.02Z, 31.03Z, 31.09Z, 31.09B), d'articles textiles hors habillement (13.92Z), d'objets divers en bois (16.29Z), de commerce de gros de meubles (46.47Z), de réparation de meubles (95.24Z) et d'autres activités particulières dans lesquelles on trouve quelques centaines de salariés (16.21Z, 16.23Z, 23.42Z, 23.25Z, 32.20Z, 43.32C, 47.59A, 74.10Z).

Sources - Chiffre d'affaires : Esane 2018 / Entreprises : REE 2018 / Salariés : ACOSS 2019 / Alternance : OPCO 2i 2020

FABRICATION DE L'AMEUBLEMENT

ÉCONOMIE

Les informations clés

3 770 entreprises dont **83% de moins de 10 salariés** auxquelles s'ajoutent 11 000 indépendants.

La production de meuble en France s'est **stabilisée entre 2015 et 2018** après une baisse continue de quinze ans.

2 régions, l'Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes **concentrent 1/3 des établissements.**

1,5 Md€ à l'export

73% de l'export à destination de l'Europe
5ème producteur européen de meubles

3 770 entreprises

Nombre d'entreprises – REE 2015-18

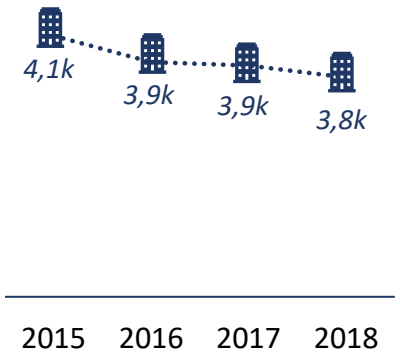

Le nombre d'entreprises a diminué de 2015 à 2018 (-7%) du fait de la poursuite de la concentration des entreprises.
À ces entreprises s'ajoutent environ 11 000 indépendants non comptabilisés dans ce portrait.

83% de TPE

Part des entreprises - REE 2018

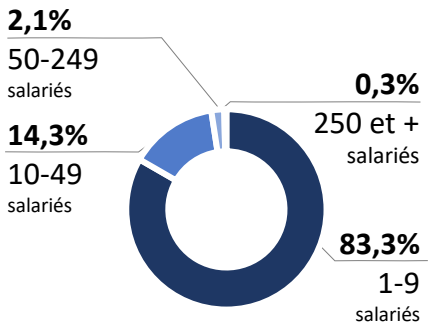

La très grande majorité des entreprises sont des entreprises patrimoniales et très ancrées dans leur territoire. Les TPE représentent 83% des entreprises de la branche, issue de l'artisanat. On recense également quelques grandes entreprises comme Fournier (Mobalpa), Schmidt, Parisot, Gautier, etc.

3 900 établissements

Nombre d'établissements – REE 2018

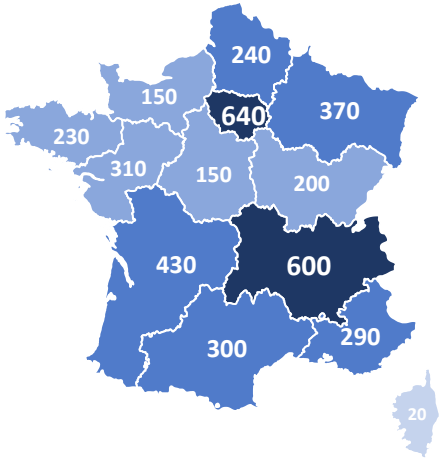

Les établissements sont fortement concentrés en région Auvergne-Rhône-Alpes (21%) et en Île-de-France (11%).

7 Milliards de CA

CA (Md€) par secteur - Esane

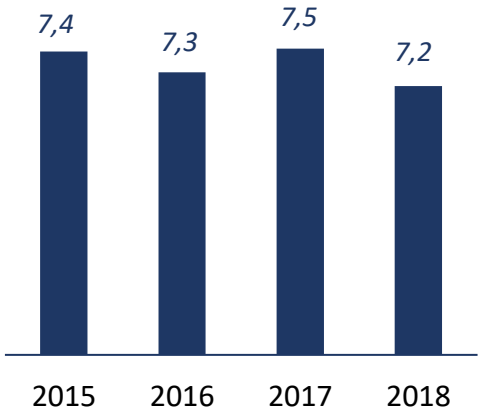

Après une baisse continue depuis les années 2000, le CA se maintien à plus de 7 Md€ profitant du succès du made in France auprès des consommateurs. La concurrence étrangère reste forte et pèse sur les marges de fabricants qui doivent néanmoins investir pour accroitre leur productivité.

FABRICATION DE L'AMEUBLEMENT

EMPLOI

Les informations clés

36 500 salariés, en légère baisse depuis 2016 du à la concentration du secteur et l'augmentation de la productivité grâce à l'automatisation.

Les PME (moins de 250 salariés) **concentrent plus de 75% des effectifs.**

75% des salariés travaillent en ateliers. Les **ouvriers de production** qualifiés et non qualifiés sont largement majoritaires dans la branche.

36 500 salariés

Nb de salariés en milliers – ACOSS

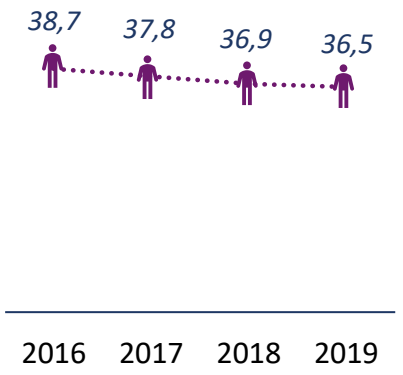

Le nombre de salariés a légèrement diminué de 2016 à 2019 (-6%) du fait de la concentration des entreprises d'une part et de la modernisation des machines de production d'autre part.

3 principales régions

Nb de salariés – ACOSS 2019

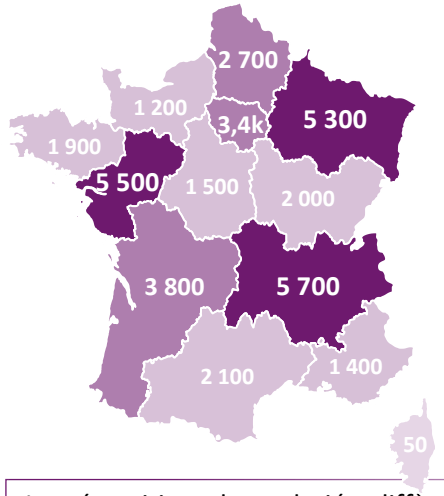

La répartition des salariés diffère de celle des établissements. On compte 3 principaux bassins d'emploi : Auvergne-Rhône-Alpes avec notamment la Haute-Savoie (Groupe Fournier), le Grand Est (Schmidt Groupe) et les Pays de la Loire (Gautier).

78% des salariés en PME

Part des entreprises/salariés – DARES 2017

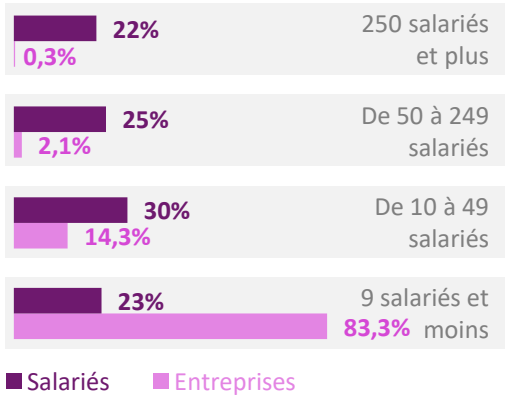

Les salariés sont répartis relativement équitablement entre les ETI, PME et TPE alors que ces dernières représentent plus de 80% des entreprises.
Les 12 plus grandes entreprises emploient 22% des salariés de la branche.

75% en atelier

Part des salariés - DADS 2015

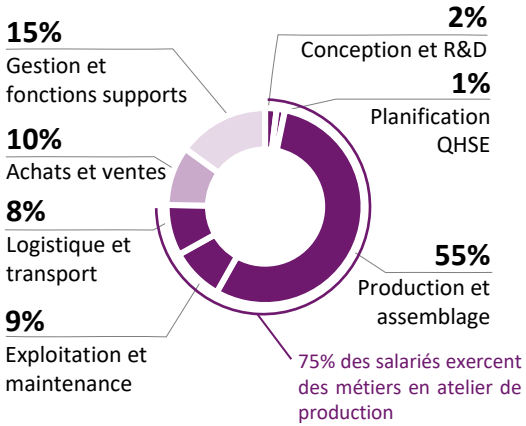

55% des salariés réalisent des activités de production et d'assemblage. 75% des salariés travaillent sur les sites de production. En 2015 on dénombrait plus de 10k ouvriers qualifiés de l'ameublement et un peu plus de 4k ouvriers non qualifiés du travail du bois.

EMPLOI

Les informations clés

Une branche qui reste relativement jeune**,** mais avec un **fort renouvellement** à prévoir dû aux prochains départs à la retraite dans les 10 prochaines années.

28% des salariés sont des **femmes**, un taux qui varie selon le secteur et la modernisation des équipements.

Les entreprises de la branche ont une **forte culture de l'apprentissage** et ont particulièrement recours à ces contrats : on compte **4% d'apprentis en 2017.**

28 % de Femmes

Part des salariés par sexe – DARES 2017

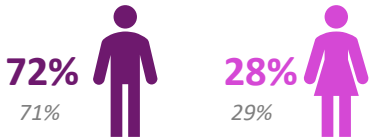

Moyenne de l'interindustrie

La répartition hommes/femmes reste relativement stable depuis 10 ans avec 28% de femmes. Le ratio de femmes diffère d'un secteur à un autre (>90% dans la literie par exemple) et selon le niveau de modernisation des lignes de production.

32% de plus de 50 ans

Part des salariés par âge – DARES 2017

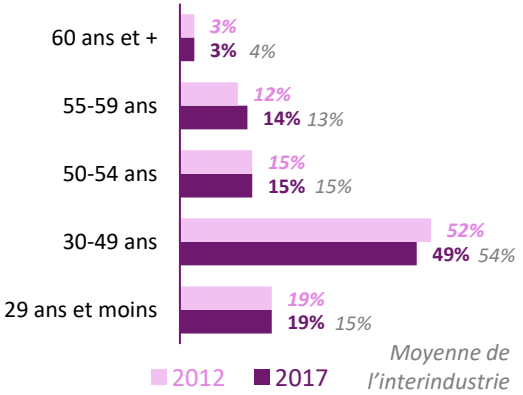

La moitié des salariés est dans la tranche des 30-49 ans et est en diminution comparée à 2012 au profit des plus de 55 ans. Les moins de 30 ans représentent près de 20% des salariés, ce qui montre une certaine attractivité de la branche, portée par une forte culture de l'apprentissage.

77 % d'ouvriers/employés

Part des salariés par CSP – DARES 2017

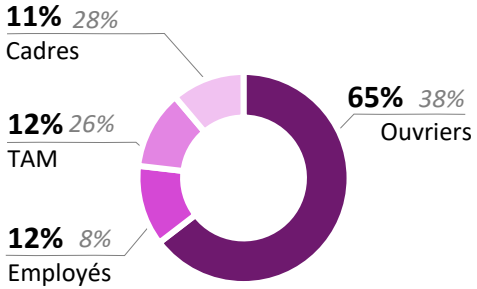

Moyenne de l'interindustrie

Les Ouvriers représentent près des 2 tiers des effectifs salariés. La part des cadres est de 11% comparée à 25% en moyenne dans l'interindustrie. En effet, il s'agit majoritairement d'entreprises patrimoniales avec peu de niveaux de hiérarchie.

4% d'apprentis

Part des salariés par contrat – DARES 2017

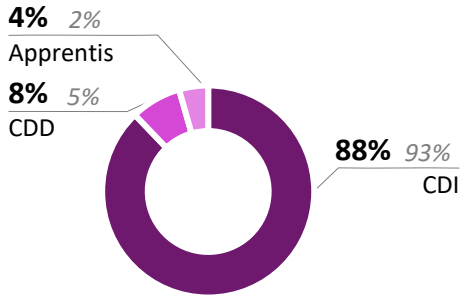

Moyenne de l'interindustrie

Les contrats CDI représentent 88% des contrats des salariés.
Avec 4% de l'effectif, la branche a massivement recours à l'apprentissage en comparaison au reste de l'interindustrie. Ce taux ayant augmenté depuis pour atteindre plus de 5% en 2020.

ALTERNANCE

APPRENTISSAGE
1 889 apprentis au 31/12/2020

46% dans 3 régions
Nb d'apprentis par région – OPCO 2i

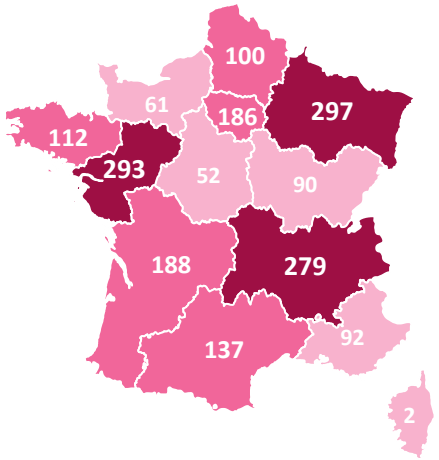

63% dans les 1 à 10 salariés
Apprentis par taille d'entreprise – OPCO 2i

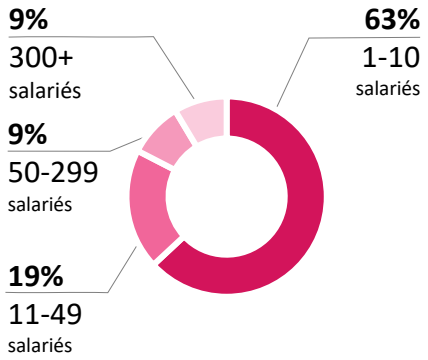

Les entreprises de la branche recourent au contrat d'apprentissage dans une proportion de 52 contrats pour 1 000 salariés.

La majorité des salariés en contrat d'apprentissage de la branche sont employés par des entreprises de 1 à 10 salariés (63%).

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
203 contrats au 31/12/2020

20% en Pays de la Loire
Nb de contrats de pro. par région – OPCO 2i

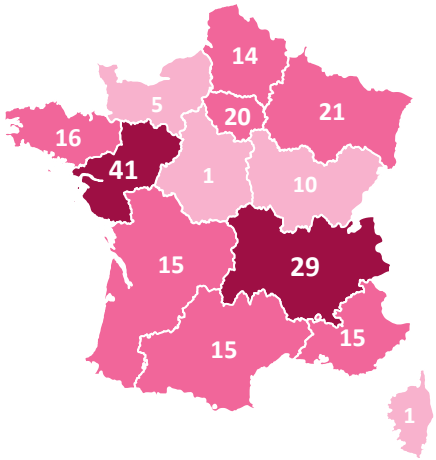

50% dans les 1 à 10 salariés
contrats de pro. par taille d'entreprise – OPCO 2i

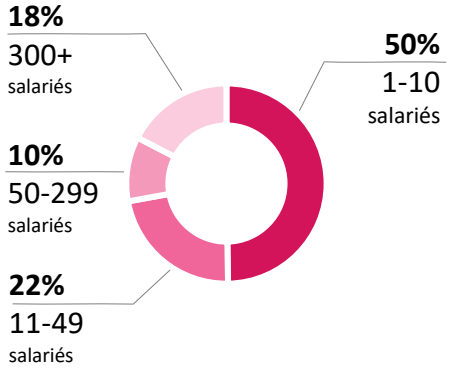

Les entreprises de la branche recourent au contrat de professionnalisation dans une proportion de 6 contrats pour 1 000 salariés.

La majorité des salariés en contrat de professionnalisation de la branche sont employés par des entreprises de 1 à 10 salariés (50%).

ENJEUX

Principales problématiques et évolutions du contexte de l'activité de la branche

- Le secteur est en **croissance à l'export**, porté par l'image de « l'art de vivre à la française » et du *made in France*.
- Les PME et ETI de la filière continuent leur **concentration** pour **gagner en compétitivité** notamment en faisant évoluer l'appareil de production et les modes de pilotage dans une dynamique **« industrie du futur ».**
- La demande évolue de manière importante :
  - **boom de l'aménagement des logements** et augmentation de la demande de personnalisation des produits, y compris en service après vente.
  - **l'organisation du travail évolue** avec les pratiques de type télétravail impactant l'immobilier de bureau et l'aménagement intérieur privé.

- Les préoccupations **sociétales et environnementales** prennent de plus en plus d'importance. Cela impacte la manière de produire et dope le marché de l'occasion dans une dynamique d'**économie circulaire**.
- On assiste également au développement **d'économies locales** : achats de proximité, relocalisation de certaines productions, montée en puissance du made in France associé à une image de qualité.

- Les process et outils des entreprises sont de plus en plus **digitalisés** : Bim, réalité virtuelle ou augmentée, mobilier connecté et/ou intelligent…
- Les **politiques de distribution évoluent** avec la fragilisation de grands réseaux de distribution et le développement de la vente en ligne.

Principaux enjeux pour l'emploi et la formation des salariés de la branche

- La **population de salariés est vieillissante** et un nombre important de départ à la retraite (environ 20% des effectifs) est à anticiper ces 5 à 10 prochaines années. Ces départs devront en majorité être remplacés par le recrutement de jeunes. Pour cela, la branche pourra s'appuyer, entre autres, sur sa **forte culture de l'apprentissage**.
- Bien qu'employant une proportion relativement importante de moins de 30 ans (19%), les entreprises font face à des **difficultés de recrutement**, notamment sur les fonctions supports comme le **marketing et les fonctions commerciales**.

- Les industriels, conscients de l'enjeu de la formation de leurs salariés et de leurs difficultés de recrutement, ont reconduit **l'accord de contribution conventionnelle : +0,5%** de la masse salariale dédiée au financement des plans de formation.
- Afin de préserver et développer les compétences, **8 CQP ont été créés depuis janvier 2019**, portant l'offre total de ces certifications à 16 CQP.
- La **modernisation de l'industrie du meuble** se poursuit avec notamment le **développement des outils numériques** sur l'ensemble de la chaîne de valeur : de la conception de meubles (CAO, BIM), aux fonctions marketing et commerciales (CRM, e-commerce) en passant par la production (robotisation, machines à commandes numériques) et la gestion logistique (tracking/tracing, informatisation des stocks). Les entreprises doivent accompagner la montée en compétences de leurs salariés sur ces sujets et recruter de jeunes profils maîtrisant ces nouvelles technologies.

- La crise liée à la COVID-19 a provoqué une diminution de l'activité de l'ensemble de la branche, avec des différences notables selon les secteurs. Les secteurs de l'ameublement personnel ont maintenu un bon niveau d'activité. En effet, les consommateurs passant plus de temps à leur domicile ont acheté davantage d'équipements : cuisine, literie, canapés, etc. À l'opposé, le secteur de l'ameublement de bureaux a vu son activité fortement impactée : les entreprises limitent leurs investissements dans l'immobilier et le mobilier du fait de la croissance du télétravail.

ANNEXES

GLOSSAIRE

TPE	Les très petites entreprises (ou microentreprises MIC) sont les entreprises occupant moins de 10 personnes, et qui a un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros. Les microentreprises font partie des petites et moyennes entreprises (PME) - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les TPE désignent en ce sens les entreprises de 1 à 9 salariés.
PME	Les petites et moyennes entreprises (PME) sont celles qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les PME désignent en ce sens les entreprises de 1 à 249 salariés.
ETI	Une entreprise de taille intermédiaire (ETI) est une entreprise qui a entre 250 et 4 999 salariés, et soit un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliard d'euros soit un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les ETI désignent en ce sens les entreprises de 250 à 4 999 salariés.
GE	Une grande entreprise est une entreprise qui vérifie au moins une des deux conditions suivantes : avoir au moins 5 000 salariés ou avoir plus de 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires et plus de 2 milliards d'euros de total de bilan - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les GE désignent en ce sens les entreprises de plus de 5 000 salariés.
Branche	Abus de langage désignant une branche professionnelle. Une branche professionnelle regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective – Ministère du travail.
Secteur	Un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée) - INSEE.
Filière	La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini - INSEE.
IdF	Île-de-France
AURA	Auvergne-Rhône-Alpes
kT	1 000 tonnes
k€	1 000 €
M€	1 000 000 €

LES SOURCES D'INFORMATIONS DES DONNÉES STATISTIQUES

L'INSEE est l'organe de référence en matière de statistiques publiques en France, tous domaines confondus. Il mène en propre un certain nombre d'enquêtes (notamment dans le domaine de l'emploi) et coordonne également les travaux des différents Services statistiques ministériels.

« La direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques est une direction de l'administration publique centrale française, qui dépend du ministère du Travail. ». Elle produit (sur la base de ses propres enquêtes et de données d'autres organes) des statistiques sur le dialogue social, l'emploi, la formation professionnelle, la santé au travail…

« L'Acoss est la caisse nationale des Urssaf. Elle définit les orientations en matière de recouvrement, de contrôle et de contentieux » sur le périmètre des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales. Elle produit des statistiques sur les embauches, la masse salariale, les effectifs salariés, micro-entrepreneurs et particuliers employeurs.

Depuis le 1er avril 2019, l'opérateur de compétences interindustriel, OPCO 2i, rassemble 32 branches professionnelles de l'industrie. Il reprend partiellement ou totalement les champs de compétences des OPCA OPCAIM, OPCA DEFi, OPCA 3+, AGEFOS-PME et OPCALIA . En tant qu'opérateur de compétences, OPCO 2i produit des statistiques sur l'alternance et la formation continue des salariés de ses branches.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Volet économique

Le volet économique s'intéresse aux indicateurs suivants : nombre d'entreprises et répartition par taille, nombre d'établissements et répartition géographique, chiffre d'affaires.

Entreprises

Nombre d'entreprises – REE 2015-18

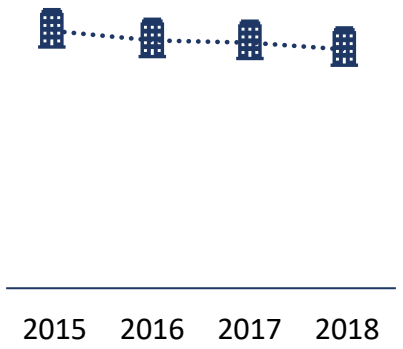

Répartition par taille

Part des entreprises - REE 2018

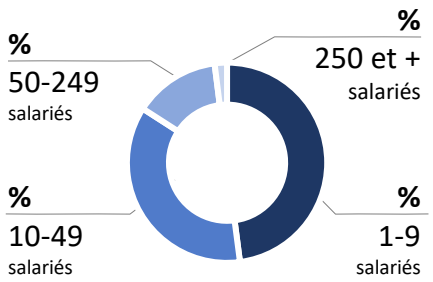

Établissements

Nombre d'établissements - REE 2018

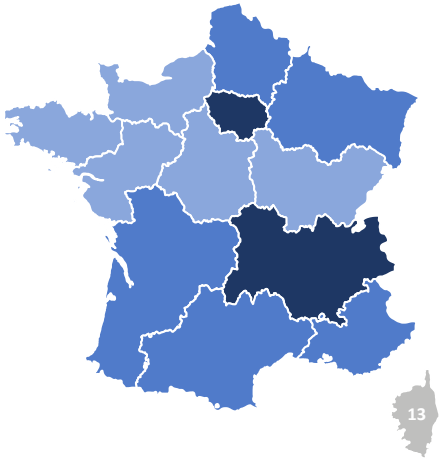

Chiffre d'affaires

CA (Md€) par secteur - Esane

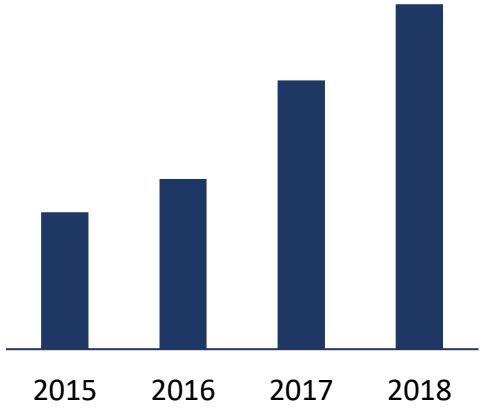

3 sources :

- Le répertoire des entreprises et des établissements (REE) de l'INSEE issu de la base SIRENE. Cette base donne la répartition du nombre d'entreprises et d'établissements par code APE, taille, commune et type pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018.
- La table de passage de la DARES « IDCC x APE ». Elle donne la répartition des salariés des différents IDCC par code APE pour les années 2015, 2016 et 2017 (issue des données de la DSN).
- Les portraits statistiques de branche (PSB) de la DARES qui donnent, pour les 250 principales conventions collectives, le nombre d'entreprises et le nombre d'établissements pour les années 2015, 2016 et 2017 (issus des données de la DSN).

Méthode de calcul : le nombre et les caractéristiques des établissements et entreprises de la Branche sont reconstruits en multipliant la base REE par la table de passage IDCCxAPE. Les données sont ensuite redressées pour être en cohérence avec les portraits statistiques de Branche du ministère du Travail, lorsqu'ils existent. Les coefficients de corrections 2017 et la table de passage IDCCxAPE 2017 sont appliqués aux données REE 2018.

Exceptions : pour certaines branches, le nombre d'entreprises est calculé en 2020 sur la base SIRETxIDCC de la DARES (issue de la DSN) qui donne l'IDCC principal par SIRE. Les chiffres de 2015 à 2018 sont ensuite reconstitués à partir des tendances du REE 2016-18 de l'INSEE.

2 sources :

- L'élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises (Ésane) de l'INSEE. Elle donne le CA par code APE pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018. Les secrets statistiques sont comblés par régression linéaire.
- La table de passage de la DARES « IDCC x APE » pour les années 2015, 2016 et 2017.

Méthode de calcul : le CA d'une Branche est reconstruit en multipliant la base Esane par la table de passage IDCCxAPE.

Exceptions : pour certaines branches, le CA calculé de cette manière ne représente pas la réalité d'autres sources sont alors utilisées.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Volet emploi

Le volet emploi s'intéresse au nombre de salariés, leur répartition géographique, par taille d'entreprises, par sexe, âge, CSP, contrat et famille de métiers.

Nombre de salariés

Nb de salariés en milliers - ACOSS

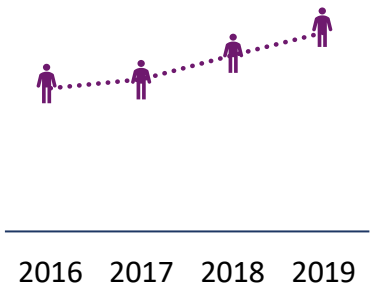

Répartition régionale

Nb de salariés – ACOSS 2019

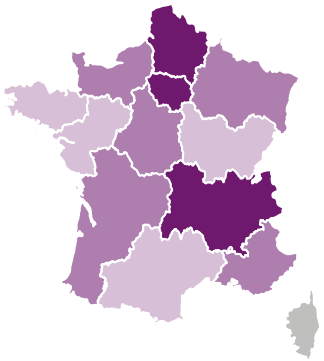

Par familles de métiers

Part des salariés – DADS 2015

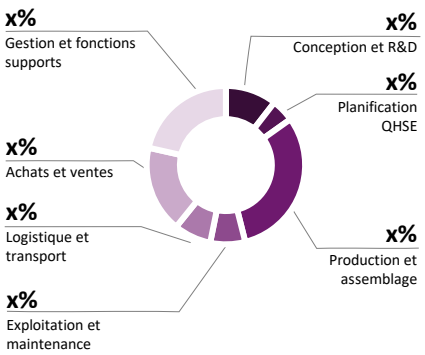

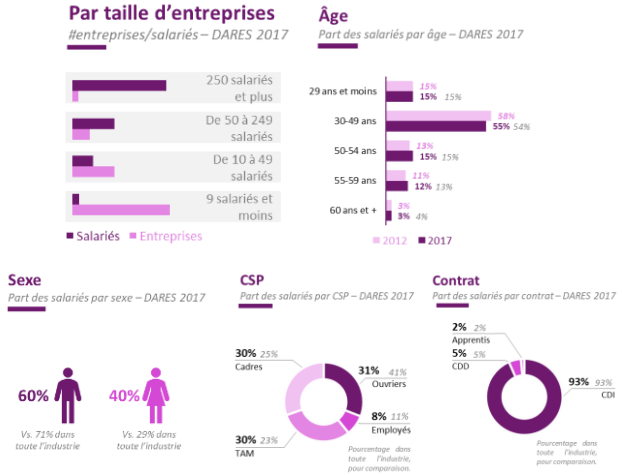

3 sources :

- Les effectifs salariés de l'Acoss qui donne la répartition du nombre de salariés par code APE, et par commune de 2016 à 2019.
- La table de passage de la DARES « IDCC x APE » . Elle donne la répartition des salariés des différents IDCC par code APE pour les années 2015, 2016 et 2017 (issue des données de la DSN).
- Les portraits statistiques de branche (PSB) de la DARES qui donnent, pour toutes les conventions collectives, le nombre de salariés pour les années 2016 et 2017 (issus des données de la DSN).

Méthode de calcul : le nombre et la répartition géographique des salariés de la Branche sont reconstruits en multipliant la base Acoss par la table de passage DARES/IDCC. Les données sont ensuite redressées pour être en cohérence avec les portraits statistiques de Branche du ministère du Travail, lorsqu'ils existent. Les coefficients de corrections 2017 et la table de passage IDCCxAPE 2017 sont appliqués aux données Acoss 2018 et 2019. Les données sont également mises en cohérence avec la ventilation régionale des salariés de la DADS 2015.

2 sources :

- Données DADS 2015 qui donnent la répartition des salariés par professions et catégories socioprofessionnelles (code PCS).
- Table de correspondance code PCS x familles de métiers OPCO 2i, créée par KYU.

Méthode de calcul : Le nombre de salariés par famille de métiers OPCO 2i est reconstitué en multipliant la base DADS par la table de passage PCS x familles de métiers.
Ces données étant de 2015, elles donnent un aperçu de la répartition par famille de métiers, qui a pu évoluer depuis.

1 source :
Les portraits statistiques de branche (PSB) 2017 de la DARES qui donnent, pour les 250 principales conventions collectives, les portraits sociodémographiques des salariés.
Méthode de calcul : La répartition des salariés pour les différents critères (taille d'entreprises, sexe, âge, CSP, Contrat) est reconstruite à partir des PSB 2017 de la DARES.
Exceptions : Pour les branches pour lesquelles il n'y a pas de portraits statistiques de branche (chaux, ciments, cordonnerie, cuirs et peaux, horlogerie, panneaux de bois), les données viennent de la base de recensement de l'INSEE 2017.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Volet alternance

Le volet alternance s'intéresse aux nombres d'apprentis et de contrats de professionnalisation et à leur répartition par région et par taille d'entreprises.

APPRENTISSAGE

39% en Île-de-France

Nb d'apprentis par région – OPCO 2i

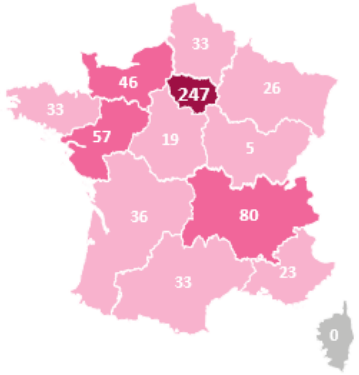

33% dans les 50 à 299 salariés

Apprentis par taille d'entreprise – OPCO 2i

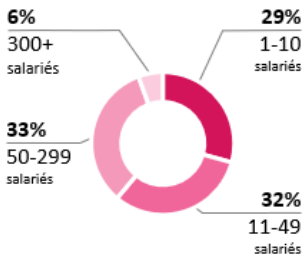

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

35% en Île-de-France

Nb de contrats pro par région – OPCO 2i

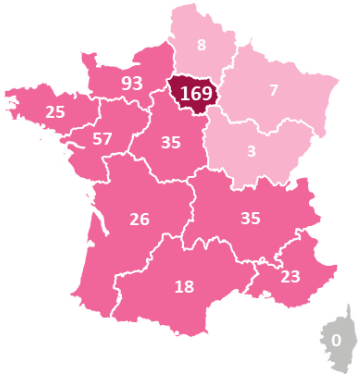

39% dans les 11 à 49 salariés

Contrats pro par taille d'entreprise – OPCO 2i

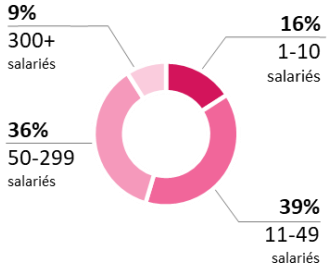

Les données 2020 des alternants en formation ont été fournies par OPCO 2i à partir de leur base de données :

- Nombre total d'alternants
- Répartition régionale
- Répartition par taille d'entreprises

CODES APE ET TAUX DE COUVERTURE FABRICATION AMEUBLEMENT

Part des salariés de la branche dans chacun des codes APE – source DARES 2017

1392Z	**Fabrication d articles textiles, sauf habillement**	**18%**
1393Z	Fabrication de tapis et moquettes	2%
1621Z	Fabrication de placage et de panneaux de bois	6%
1623Z	Fabrication de charpentes et d autres menuiseries	6%
1629Z	**Fabrication d objets divers en bois ; fabrication d objets en liège, vannerie et sparterie**	**24%**
2342Z	Fabrication d appareils sanitaires en céramique	14%
2369Z	Fabrication d autres ouvrages en béton, en ciment ou en plâtre	4%
2825Z	Fabrication d équipements aérauliques et frigorifiques industriels	2%
3101Z	**Fabrication de meubles de bureau et de magasin**	**46%**
3102Z	**Fabrication de meubles de cuisine**	**88%**
3103Z	**Fabrication de matelas**	**59%**
3109A	**Fabrication de sièges d ameublement d intérieur**	**95%**
3109B	**Fabrication d autres meubles et industries connexes de l ameublement**	**79%**

3220Z	Fabrication d instruments de musique	16%
3240Z	Fabrication de jeux et jouets	5%
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	1%
3299Z	Autres activités manufacturières n.c.a.	8%
3319Z	Réparation d autres équipements	2%
4332C	Agencement de lieux de vente	3%
4647Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de meubles, de tapis et d appareils d éclairage	10%
4665Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de mobilier de bureau	3%
7410Z	Activités spécialisées de design	2%
9003A	Création artistique relevant des arts plastiques	12%
9003B	Autre création artistique	1%
9524Z	**Réparation de meubles et d équipements du foyer**	**88%**
9529Z	Réparation d autres biens personnels et domestiques	1%

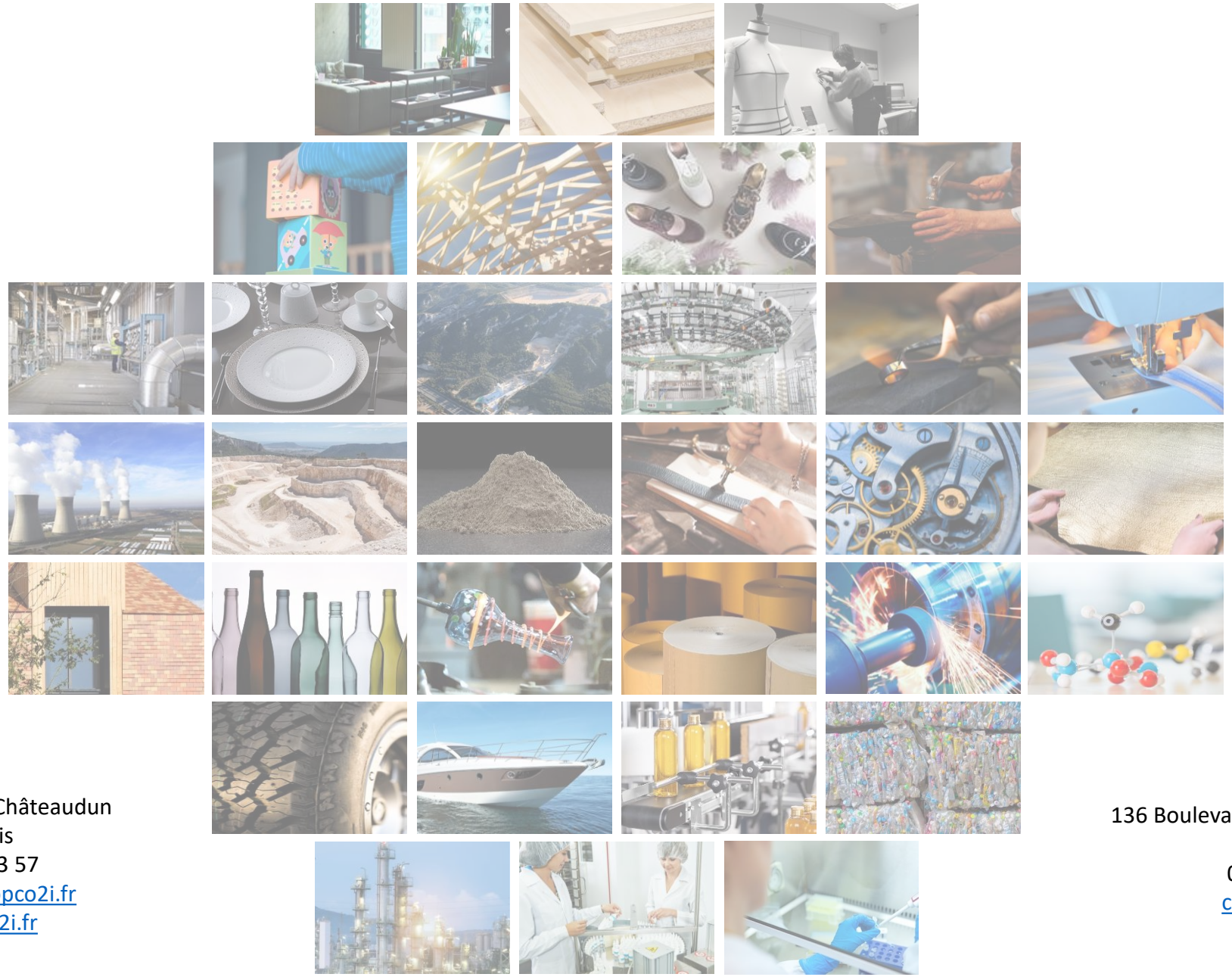

55 rue de Châteaudun
75 009 Paris
08 05 69 03 57
contact@opco2i.fr
www.opco2i.fr

136 Boulevard Haussmann
75 008 Paris
01 56 43 34 33
contact@kyu.fr
www.kyu.fr